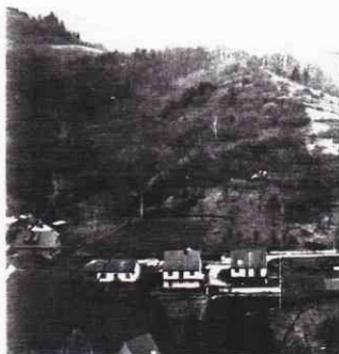




ROMBACH-LE-FRANC

”
SUR LES RIVES
DU ROMBACH”



UNE NOUVELLE ZONE
CONSTRUCTIBLE ?



LE MOT DU MAIRE

Un évènement mondial domine actuellement, sans conteste, tous les autres : c'est la guerre du golfe. Toutes les négociations ont échoué, y compris les pourparlers de Genève.

Au moment où j'écris ces lignes, la guerre vient d'éclater. Personne ne sait comment cela va se terminer. Ce qui est sûr, c'est qu'il y aura de nombreuses pertes humaines de part et d'autre.

Je souhaite que le bon sens l'emporte et que, lorsque ce bulletin paraîtra, ce ne soit plus qu'un mauvais rêve.

Ce sera mon vœux le plus cher pour 1991.

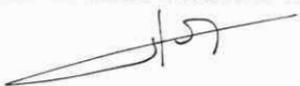
Pour nous Rombéchats, je souhaite que notre Commune continue à prospérer dans tous les domaines.

Faisons un effort, tous ensemble, pour qu'il y ait de moins en moins d'exclus, quelqu'en soit la raison : l'âge, la maladie, le chômage, la pénurie, la drogue, l'alcool... Soyons tous solidaires; personne n'est à l'abri de l'une ou de l'autre de ces exclusions.

Bonne et heureuse année pour vous, vos familles
et tous ceux qui vous sont chers.

Même si ce vœux arrive un peu tard, le
cœur y est.

LE MAIRE



R. HESTIN

LA NEIGE

Cet hiver la neige a fait son apparition bien avant Noël.
Elle est tombée sans préavis en grande quantité.

La Commune était prête à intervenir ; l'unimog était équipé
du chasse-neige et de la sableuse.

Les agents communaux dès le 1er jour ont commencé leur travail
à 4 heures du matin et pendant plusieurs jours, ils ont "tourné" avec
le chasse-neige entre 15 et 16 heures par jour pour essayer de débayer
le maximum de rues et de chemins.

Mais pour dégager tout le monde, un minimum de 14 à 15 heures continues
est nécessaire à condition que la neige s'arrête de tomber. Tous
les Rombéchats ne peuvent donc pas avoir un accès parfaitement
praticable dès la première heure. Un peu de patience est indispensable.

Il est tout à fait normal de signaler à la Mairie toutes
les difficultés et anomalies constatées. La Commune fera le maximum
pour donner satisfaction. En revanche, il est inutile d'appeler
parce que l'entrée du garage n'est pas dégagée, ou parce que 3 ou
4 centimètres de neige sont tombés.

Il ne faut pas oublier que nous vivons à la campagne dans
une zone de montagne avec les avantages et les inconvénients que
cela comporte. Il faut savoir, lorsqu'on habite en dehors de
l'agglomération, dans un lieu où l'accès est quelque peu difficile,
qu'un équipement spécial est nécessaire. On éviterait ainsi bien
des déboires. A chacun ses responsabilités.

PERE Bernard SCHUTZ

CURE DE ROMBACH-LE-FRANC

Depuis le 21 octobre 1990, je suis curé dans votre village. Je suis très heureux de me trouver parmi vous, tout en restant aumônier d'un collège et du service missionnaire des jeunes d'Alsace.

Les paroles de la Bible qui m'inspirent le plus dans mon travail sont :

* L'Esprit du Seigneur est sur moi, il m'a envoyé annoncer la bonne nouvelle aux pauvres, proclamer aux captifs la délivrance et aux aveugles le retour à la vue, rendre aux opprimés la liberté, proclamer une année de bienfait du Seigneur*. (Luc 4, 18-19)

Un certain Jésus de Nazareth a pleinement vécu cela... J'essaie de la suivre petitement avec tous les gens de bonne volonté.

Les travaux d'aménagement du nouveau presbytère sont bien avancés. Bientôt commenceront les travaux de rénovation extérieure et intérieure de notre église. Puissent tous ces efforts resserrer encore davantage les liens entre tous les gens de notre commune. Que la remise à neuf des bâtiments soit aussi l'occasion d'une remise à neuf de nos coeurs.

J'exprime encore un autre souhait : que la préparation des Sacrements de Bâptême, de première Communion, de Profession de Foi, de Confirmation et de Mariage, soit pour les jeunes, comme pour les parents, l'occasion d'approfondir leur foi en Dieu et de consolider les liens qui les unissent à la communauté des chrétiens appelée paroisse.

Meilleurs voeux pour la Nouvelle Année ; bien cordialement

LE PERE BERNARD

DATES IMPORTANTES A RETENIR :

- 10 mars : Rencontre des chorales paroissiales du Val d'Argent
- 14 avril : Profession de Foi
- 28 avril : Première Communion
- 08 septembre : Fête patronale Ste Rosalie - Kermesse paroissiale

LES INVESTISSEMENTS DANS NOTRE VILLAGE

I - TRAVAUX D'INVESTISSEMENTS 1990 REALISES OU EN COURS DE REALISATION :

En 1990, les principaux travaux d'investissements suivants ont été prévus au budget ; certains ont été réalisés entièrement ou sont en cours de réalisation, d'autres le seront au début 1991.

- Salle polyvalente :

- * aménagement de la cuisine
- * achat du mobilier
- * aménagement de la scène
- * sonorisation
- * aménagement de douches et de sanitaires (en cours)

Total investissements 1990 pour la salle 233.800 F

Il ne restera plus, au printemps, que le crépissage de la face ouest et la peinture extérieure.

- Réfection des deux salles de classes de l'école primaire :

Plus l'aménagement d'une troisième salle de classe dans l'ancien appartement du secrétaire de Mairie.

Total 95.639 F

Cette dépense aurait été beaucoup plus importante si l'aménagement de la troisième salle de classe n'avait été effectuée par les employés communaux et les bûcherons.

- La toiture de la Mairie-Ecole :

en tuiles plates : ces travaux sont financés mais non encore réalisés. Les tuiles et les lattes sont déjà achetées.

Crédits prévus pour cet effet 135.000 F

- Aménagement du nouveau presbytère :

Travaux en cours.

Crédits prévus pour cet effet 670.000 F

Les travaux seront terminés au printemps prochain.

- Deux instruments de musique :

ont été achetés pour 9.909 F

- <u>Les abords de la salle polyvalente</u>	138.471 F
- <u>Aménagement du plateau sportif et son équipement</u>	166.395 F
- <u>Travaux de voirie et d'encrochement</u>	192.035 F
Sans compter les centaines d'heures de bull, de pelle mécanique et de camion pour tous les travaux effectués en Régie au cours de l'année 1990.	
- <u>Rénovation et réaménagement des sanitaires du camping</u>	149.474 F
- <u>Travaux hangar communal</u> :	
Fournitures	99.301 F
(les travaux ayant été effectués en bénévolat par le Comité des Fêtes)	
- <u>Chemins forestiers</u> :	
Environ	70.000 F
- <u>Mobilier urbain et aire de jeu</u>	25.292 F
- <u>O.P.A.H.</u>	5.316 F
<hr/>	
TOTAL des dépenses d'investissements réalisés ou en cours de réalisation	1.985.316 F
	=====



II LES PREVISIONS D'INVESTISSEMENT 1991

Outre les travaux 1990 qui sont en cours et qui seront terminés en 1991, la préprogrammation des investissements 1991 présentée et approuvée par le Conseil Municipal du 07 septembre 1990 prévoit les principaux investissements suivants :

- Assainissement (depuis la rue de l'Eglise jusqu'au début du Col de Fouchy) :	546.000 F.
- Elimination des eaux claires parasites sur assainissement existant :	80.000 F.
- Réfection intérieure de l'école maternelle :	30.000 F.
- Réfection de voirie (tranche 1991) :	150.000 F.
- Ravalement de la Maison forestière :	22.000 F.
- Réfection de l'église paroissiale :	
Exérieur :	270.000 F.
Intérieur :	250.000 F. (1)
- Piste forestière :	50.000 F.

TOTAL : 1.398.000 F.

A ces investissements Communaux, il faut ajouter un investissement très important des H.L.M. de Ste Marie-aux-Mines pour l'aménagement de six logements dans notre ancienne école des filles. Le montant de cet investissement est de l'ordre de 1.600.000 F.

Cette opération est très importante pour nous Rombéchats. En effet elle permet de rénover et de maintenir dans notre patrimoine un magnifique bâtiment qui se déteriorait rapidement. De plus cela nous permettra de rajouter à notre parc logement six petits appartements (F2 et F3).

(1) La réfection intérieure de l'église est financée par le Conseil de Fabrique, la Commune n'y participe qu'à hauteur de 40.000 F. environ.

Faudra-t-il attendre trois générations pour que certains Rombéchaits comprennent que le magnifique ruisseau, qui traverse notre village du fin fond de La Hingrie jusqu'à l'entrée de Liedpre, n'est pas une poubelle ?

Les ordures ménagères sont ramassées deux fois par semaine; les grosses ordures une fois par trimestre. Tout le monde paye ce service. Peut-être n'est-ce pas assez cher pour quelques "inconscients" pour quelques "irresponsables" qui jettent toujours leurs ordures dans le Rombach. Faudra-t-il instaurer une nouvelle taxe pour tous à cause de quelques uns ? Puisqu'il n'y a pas d'autres solutions, cette taxe servirait à payer une personne pour nettoyer régulièrement notre ruisseau...

Peut-être pourrait-on aussi faire notre police nous-mêmes en montrant du doigt celui qui ne respecte pas les autres, en l'inscrivant au tableau "d'horreur" de notre bulletin municipal...

Qu'on ne dise pas que ce sont les jeunes qui polluent le Rombach. Ce sont quelques adultes inconscients. Il est dommage qu'un grand nombre de gens se donnent beaucoup de peine pour notre village alors que quelques uns s'ingénient à tout détruire par leur bêtise.

**

Ce qui est vrai pour le Rombach, l'est à fortiori aussi pour l'ensemble du ban Communal. Protégeons la beauté de notre site; ne jetez pas vos déchets n'importe où. Après un pique-nique, ne laissez pas trainer bouteilles, boîtes de conserve, plastique ou autres débris.

La Commune vous remercie d'avance.



Vous avez certainement appris par les journaux, qu'en 1991 les bases fiscales allaient être révisées.

En effet ces bases fiscales n'ont pas été réévaluées depuis 1961 pour le foncier non bâti et depuis 1970 pour le foncier bâti.

Cette révision se fera sur deux ans et sera applicable au mieux en 1993.

Pour bien comprendre cette réévaluation, voyons d'abord comment sont calculés nos impôts locaux. Prenons un exemple simple : la taxe d'habitation.

A chaque maison, à chaque appartement, les services fiscaux attribuent, en fonction de nombreux critères, (surface, confort, salle de bain, situation, etc....) une valeur locative c'est la base d'imposition. La Commune n'intervient pas dans ce calcul.

En revanche la Commune fixe le taux d'imposition. A Rombach-le-Franc, le taux de la taxe d'habitation est de 6,72%

Ainsi pour une maison dont la valeur locative est fixée par les services fiscaux à 19.000 F., la part de la taxe d'habitation revenant à la Commune sera de : $19.000 \text{ F.} \times 6,72\% = 1.276,80 \text{ F.}$

A cela, s'ajoutent les parts du Département et de la Région. Elles sont calculées avec les mêmes bases, mais avec des taux différents fixés par ces mêmes organismes.

Les autres impôts locaux (foncier bâti, foncier non bâti et taxe professionnelle) sont calculés de la même façon mais avec des bases d'imposition différentes fixées toujours par les services fiscaux suivant les critères différents.

La révision en cause ne porte donc que sur les bases fiscales. Son but est de simplifier et de s'approcher le plus possible de la réalité du marché et d'éviter ainsi des injustices flagrantes qui se sont progressivement instaurées depuis les dernières réévaluations, c'est-à-dire depuis 1961 et 1970.

La Commission Communale des impôts composée de représentants des contribuables aura un rôle essentiel dans le classement par catégorie des propriétés.

Le Conseil Municipal fixera toujours annuellement le taux d'imposition mais n'interviendra pas dans la fixation des bases d'imposition. Celles-ci restent toujours du ressort des services fiscaux en fonction de critères déterminés par différentes Commissions dont la Commission des impôts.

D'ici 1993 si vous trouvez des anomalies dans vos impôts locaux, n'hésitez pas à le signaler, la Mairie vous indiquera la procédure à suivre.

La cuisine étant maintenant entièrement équipée pour 200 couverts, voici un petit rappel pour les personnes désirant louer la salle polyvalente, gérée par le Comité des Fêtes.

Toutes les demandes de location doivent impérativement parvenir au responsable de la salle, à savoir :

Monsieur Robert CHAPPUIS
Rue du Couty à ROMBACH LE FRANC
Téléphone : 89 58 92 31

Pour 1991, les tarifs s'établissent comme suit :

BANQUETS :

Personnes extérieures à Rombach.....	600 F
Personnes de Rombach non membres d'une société du Comité des Fêtes.....	400 F
Personnes membres d'une société du Comité des Fêtes.....	300 F

AUTRES MANIFESTATIONS :

Personnes extérieures à Rombach.....	300 F
Personnes de Rombach.....	200 F
Location des couverts.....	3 F
(à la salle)	le couvert
Utilisation et consommation électrique...	1 F le KW

****NOUVEAUTES****

A compter de cette année, il sera possible de louer la vaisselle à emporter, à raison de 4 F le couvert, la casse et le manquant étant facturés en sus.

Le couvert comprend :

- 1 assiette creuse - 1 assiette plate
- 1 assiette à dessert
- 1 tasse et soucoupe à café
- 1 cuillère - 1 fourchette
- 1 couteau - 1 petite cuillère
- 1 verre à vin et une flûte à champagne



LA VIE DE NOS ASSOCIATIONS

LA BOULE DU VAL D'ARGENT

En 1988 plusieurs copains jouant de temps en temps à Rombach et à Lièpvre aux boules décident entre eux de créer un club de pétanque dans la Vallée de Ste Marie-aux-Mines.

Après plusieurs réunions il fut donc décidé de contacter Monsieur le Maire de Rombach-le-Franc et de Lièpvre.

La Commune de Rombach-le-Franc était d'accord de nous fournir un terrain immédiatement, par contre pour Lièpvre il s'agissait d'un terrain provisoire. Il fut donc décidé que le terrain et le siège seraient à Rombach.

Dès le départ une quinzaine de personnes ont pris une licence et, ces joueurs venus de toute la vallée, nous a conduit à nommer notre club "LA BOULE DU VAL D'ARGENT".

Malheureusement la saison 88 étant commencée, il était trop tard pour participer au championnat. Ce qui nous permit de s'entraîner plus facilement le samedi et dimanche pour ceux qui travaillent. Car les concours officiels se jouent exclusivement le samedi.

Pour la saison 89 nous avons participé aux championnats et nous avons eu de bons résultats.

Premiers du challenge B secteur nord (club) et également quelques triplettes grâce à leurs premières places en finale, ont gagné des challenges.

- Quand à la saison 90, elle fut moins bonne :
- En groupe A - 7ème sur 10 club
 - En groupe B - 4ème sur 10 club
 - Au challenge du nombre - 5ème sur 10 club

En conclusion, LA BOULE DU VAL D'ARGENT serait heureuse d'accueillir dans ses rangs de nouveaux licenciés à partir de 10 ans jusqu'à 99 ans.....

C'est une activité de plus dans notre Vallée et en particulier à Rombach-le-Franc. Pourquoi ne pas en profiter et occuper son temps libre par un loisir agréé et accessible à tous.



LE CAMP DES SERVANTS DE MESSE DE ROMBACH-LE-FRANC
DU 4 AU 6 JUILLET 1990

Nous sommes partis à pied de Rombach jusqu'à Breitenau, à travers la montagne, avec le Père BERNARD.

Mercredi le 4 juillet à 9 heures, nous avons quitté la place de l'Eglise et avons pris le chemin de Naugigoutte.

A 10 heures, nous étions à Prérébois où nous avons été accueillis par Monsieur et Madame LEISY. Nous avons pique-niqué chez eux ; ils nous ont offert de la boisson et des gâteaux. Le soleil était avec nous. Nous avons repris la route, visitant au passage le Rocher de la Salidre, impressionnant.

Vers 14 heures 30, nous étions déjà à Breitenau. Le Père JEAN-LOUIS nous attendait, il avait transformé son presbytère en maison d'accueil pour des groupes de jeunes ou d'adultes. Nous nous sommes installés et reposés un peu. Mais bien vite nous étions sur pied pour faire un match de foot, c'était un peu notre coupe du monde... Quelle ambiance ! Score final : 4 à 2 pour l'Argentine.

Au retour, nous avons le temps de faire une bonne partie de pétanque. C'est avec beaucoup d'appétit que nous nous sommes mis à table ; notre cuisinière Yvonne avait préparé un bon dîner.

Le soir, une longue veillée de jeux et de chants, entrecoupée par le dernier quart d'heure du match à la télé : Allemagne - Angleterre... nous apportait beaucoup de joie et de bonne humeur..... La prière du soir terminait cette journée bien remplie.

Le lendemain, il pleuvait. Cela ne nous a pas découragé car nous avons prévu de nombreuses activités à l'intérieur : préparation de la veillée, concours par équipes, jeux de société, chants.....

Dans l'après midi, l'apparition du soleil nous permit de faire une partie de basket et de ballon prisonnier.

Pour la veillée, tout le monde était déguisé ; chaque équipe présentait ce qu'elle avait préparée : sketches, histoires, poésies, devinettes, jeux, chants, prières.....

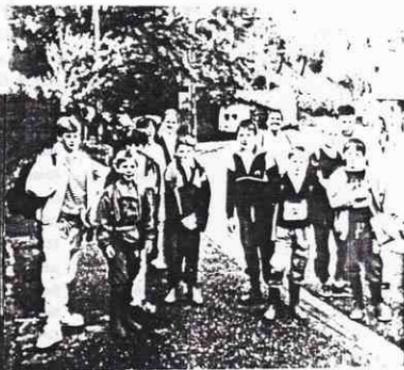
Le vendredi matin, une messe bien préparée par tous, nous permettait de dire au Seigneur tout ce que nous avons vécu pendant ces trois jours.

Dans l'après midi, vers 16 heures, nous quittions la maison de Breitenau, heureux d'avoir pu vivre ces trois jours ensemble.

Nous avons été accompagnés, pour ce camp, par deux grandes filles, une de 17 ans - Armelle et une de 18 ans - Rachel ainsi que de Bruno.

Merci à tous et spécialement à notre cuisinière et au Père BERNARD.

L'Équipe des Servants de Messe



L'ANNEE 1991

06 janvier	Réception de Nouvel An	(Municipalité)
26 janvier	1er bal de carnaval	(Comité des Fêtes)
29 janvier	Tirage des Rois avec les anciens	(Retraités du Val des Gouttes)
03 février	Fête de la Saint Blaise	(Conseil de Fabrique)
10 février	Assemblée générale du Comité des Fêtes	(Comité des Fêtes)
16 février	Soirée Loto	(UNC-ARN)
23 février	2e bal de carnaval	(Comité des Fêtes)
10 mars	Cavalcade Lilpuro - Rombach-le-Franc	(Comité de la cavalcade)
16 mars	La Buse	(Les Branchés)
17 mars	Rencontre des Chorales du Val d'Argent	(Conseil de Fabrique)
17 mars	Assemblée Générale des anciens combattants	(UNC-ARN)
23 mars	3e et dernier bal de carnaval	(Comité des Fêtes)
14 avril	Profession de Foi	
20 avril	Concours officiel de pétanque	(Boules de V.A.)
20 et 21 avril	Marche populaire à Ste Marie-aux-Héris	(UNP)
21 avril	Sortie carpes-frites dans le Sundgau	(UNC-ARN)
28 avril	Commun ion privée	
01 mai	Aubade de 1er mai	(Musique)
08 mai	Cérémonie : victoire 1945 et souvenir des Déportés	(Municipalité)
12 mai	Concours interne de pêche	(Pêche)
12 mai	Concours amicale de pétanque	(Boules de V.A.)
20 mai	6 heures de V.T.T.	(Les Branchés)
26 mai	Aubade fête des mères	(Musique)
15 juin	Feu de la Saint Jean	(Pompiers)
23 juin	Concours intersociétés de pétanque	(Boules de V.A.)
29 juin	Concours amicale de pétanque	(Boules de V.A.)
06 - 13 et 14 juillet	Fête de la Tarte Flambee	(Comité des Fêtes)
13 juillet	Fête Nationale	(Municipalité)
14 juillet	Fête artisanale du Val d'Argent dans les rues de Rombach-le-Franc	(Comité des Fêtes)
14 juillet	Rous libres	(Amis de Col de Fouchy)
04 août	Concours amicale de pétanque	(Boules de V.A.)
15 août	Concours de pêche	(Pêche)
08 septembre	Fête patronale Ste Rosalie et hermesse paroissiale	(Conseil de Fabrique)
15 septembre	Rallye touristique	(Les Branchés)
22 septembre	Repas familial	(UNC-ARN)
29 septembre	Concours interne de pêche	(Pêche)
09 et 10 novembre	Repas des anciens combattants	(UNC-ARN)
11 novembre	Comémoration de l'Armistice	(Municipalité)
24 novembre	Barquet de la Ste Cécile	(Musique)
30 novembre	Soirée d'hébrale	(Chorale)
05 décembre	Saint Nicolas	(Les Branchés)
07 décembre	Barquet de la Ste Barbe	(Pompiers)
08 décembre	Contège St Nicolas	(Comité des Fêtes)
15 décembre	Fête de Noël des anciens	(Retraités du Val des Gouttes)
20 décembre	Fête de Noël des écoliers	(Municipalité)
21 décembre	Fête du personnel communal	(Municipalité)
22 décembre	Fête de Noël	(UNP)
05 janvier 1992	Réception de Nouvel an	(Municipalité)

BALLADE MINÉRALOGIQUE À ROMBACH-LE-FRANC

Par ce petit article, je voudrais faire connaître à tous les Rombéchants les principaux minéraux gisant sous le sol de notre commune. Beaucoup de gens ont pu en prendre connaissance lors de l'exposition à la salle polyvalente en 1980. Aujourd'hui, je vous parlerai des différents minéraux d'un seul filon.

Filon de la mine de la Grandgoutte :

I - La galerie fut réouverte dans les années 1970, puis l'entrée fut aménagée en 1987.

Longue d'une centaine de mètres au premier niveau, elle fut creusée au marteau et pointeroille (comme en témoignent les derniers 50 mètres) pour la recherche de quelques minerais.

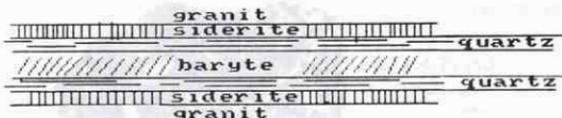
Il y a quelques années, j'ai rencontré une personne qui m'a parlé de l'exploitation plus récente.

Au début du siècle, la mine fut reprise, les premiers 50 mètres élargis environ à 1 mètre 50 mais cette fois pour l'extraction de la baryte.

Le filon fut exploité sur une trentaine de mètres par une galerie inclinée et par un puit de 8 mètres. Au bas de ce puit, 2 petites galeries, celle de gauche longue de 4 mètres, celle de droite, d'une vingtaine de mètres suivent le filon devenu très étroit à ce niveau.



II - Le filon de barytine large par endroit de plus d'un mètre cinquante est encaissé dans le granit par une gangue de quartz et sidérite.



Description des minéraux :

I - La barytine ou baryte :



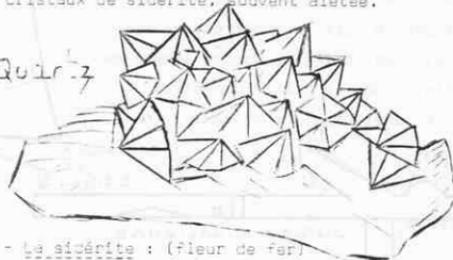
Vient du grec "Barys = lourd". Sa densité est de 4,48 g/cm³.
C'est un sulfate de baryum. Système cristallin orthorhombique. Se rencontre sous différents aspects :

- en grands cristaux tabulaires blancs se clivant facilement.
- barytine miel (très rare), cristaux très limpides de couleur jaune miel cristallisés en forme de cerceuil. 
- barytine crêtée (rare), petites crêtes, accolées les unes aux autres pouvant former parfois de très jolies roses.

II - Le quartz :

Oxyde de silicium - Système cristallin rhomboédrique.
Cristallise en boules et en formes très diverses dans les géodes.
Couleur : blanc, jaunâtre, rosé, fumé, teinté par les oxydes de fer et de manganèse, ayant sur sa face inverse la pseudomorphose des cristaux de sidérite, souvent alâtée.

Quartz



III - La sidérite : (fleur de fer)

Carbonate de fer. Système cristallin rhomboédrique.
Couleur : brun, noir, aspect nacré.

Aragonite

IV - Aragonite : Carbonate de calcium.

De très fines aiguilles blanches de 15 à 20 mm dans les géodes de la sidérite.

Cristaux de
Sidérite



V - Dolomie :

Carbonate de calcium et de magnésium (blanche) accompagnant l'aragonite dans les géodes de la sidérite.

VI - Chalcoppyrite :

Sulfure de fer et de cuivre. Quelques indices sous forme de mouche de 5 mm dans le quartz au fond du puit.

VII - Hématite :

Oxyde de fer. Quelques cristaux d'un noir très brillant trouvés sur le remblai dans le quartz blanc.

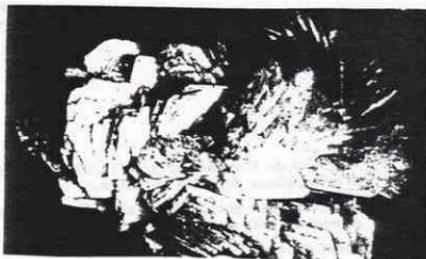


crystal x3

VIII - Manganèse :

Se trouve sous forme de produit rosé pulvérulent, tachant fortement les doigts. A proximité des filons.

Cristaux de
Barytine



Voici les 8 minéraux rencontrés sur ce site de la Grandgoutte après bien des années de recherche et de passion.

Je souhaiterais bien volontier rencontrer des gens intéressés par ce sujet afin de trouver quelques nouveaux indices pour nous mener à de nouvelles recherches.

Jacques BENOIT

5, les Beaux Champs

66660 ROMBACH LE FRANC

Tél. : 99.58.93.34.

Dans une prochaine édition du bulletin "Les quartz des environs du Col de Fouchy.

Une nouvelle année scolaire vient de s'ouvrir. C'est le moment de faire le bilan du travail de la ZEP.

Une évidence s'impose: le salon du livre a été grâce à la collaboration de tous et grâce à l'investissement personnel du coordonnateur de la ZEP, Mr NEFF, un franc succès. Cette opération ne pourra évidemment pas se renouveler chaque année, mais oserais-je rêver d'une biennale? Ce serait une occasion de plus de tordre le cou à l'image d'Epinal d'une vallée se repliant sur sa grandeur passée. Ce serait l'occasion pour l'Education Nationale d'apporter, à côté des grandes manifestations que sont la Fête du Tissu et la Bourse aux Minéraux, sa pierre à l'édifice commun; ce serait aussi l'occasion de témoigner que les sommes considérables dépensées par le Ministère de l'Education Nationale pour les Zones d'Education Prioritaire, les aides importantes des collectivités territoriales concourent non seulement à la réussite scolaire de nos enfants, mais aussi au développement culturel de tous.

Pour l'instant, plus modestement, Ecoles, Collège, Lycée professionnel et Lycée continuent à travailler sur l'aménagement du temps de l'enfant, sur les liaisons inter-degré, sur un projet de présentation des entreprises du Val d'Argent par les jeunes, etc... Ce travail est souvent discret: il n'en est pas moins conséquent et je ne doute pas qu'il porte bientôt ses fruits.

Le responsable de la ZEP,
Paul HATTERER

ZEP
COMMISSION LECTURE

Au cours de l'année scolaire 89/90, la commission lecture a surtout travaillé à la mise en place du Salon du Livre.

Manifestation qui, grâce à tous les partenaires totalement engagés dans cette action, connut un très vif succès.

Merci à tous.

Ce salon, c'était aussi quelques mois de dur labeur pour les élèves qui, à cette occasion, s'étaient lancés dans l'écriture d'un livre.

Les aventures de Plume, le Lapin.

Merci et bravo aux élèves et aux enseignants de :

Lière CE1 (M. FREYBURGER), Fertrupt (M. NEFF, Mmes JEHL et HECKY)

Jean Macé à Ste Marie aux mines (Mmes GERARD et VAUCOURT),

Marbey à Ste Marie aux Mines (Mmes MEIER, GALMICHE, BABILON, et BARI),

Echery (Mrs ENNER et RIOTTE) ainsi qu'à la 6° Rouen et à son professeur Mme RINGEISEN.

Remercions également le L.P. qui a fait une approche plus technique du livre et qui a exposé ses recherches au cours du salon.

Comme vous pouvez le constater de nombreuses personnes, parents, enseignants, élèves et autres partenaires se sont engagés pour faire de ce salon du livre une vraie fête de la lecture.

Puissions nous, à travers elle, avoir donné l'envie et surtout le plaisir de lire à nos jeunes élèves !

Si cela est, la commission lecture aura atteint l'un de ses objectifs.

Les animatrices de la commission,
Mmes VELCIN Michèle et BARI Claudine.

Après une année de tâtonnements et de recherches, le projet retenu par la commission l'année dernière, à savoir la réalisation d'un document audio-visuel sur l'école maternelle, a pris un bon départ, dès le mois d'octobre.

Rappelons que l'objectif de ce document, essentiellement destiné aux parents, est de faire connaître ou mieux connaître l'école maternelle; c'est une école, comme son nom l'indique et elle a sa place dans les cycles d'apprentissage de l'enfant qui ont été mis en place il y a quelques mois par le ministre de l'Education Nationale.

L'Education Nationale a reconnu l'importance de ce projet en le dotant de crédits spéciaux (Projets d'Action Educative), en déléguant un personnel compétent sur le terrain et en dégageant une semaine de stage pour les instituteurs concernés, au mois de mai pour le montage de la cassette.

Sont impliqués dans ce projet:

Mmes M-J. LOESS, classe des petits de Lièpvre

J. JEANCLAUDE, classe des grands de Ste Croix

F. HECKY, classe unique de Fertrupt

D. BERTOLA, classe des grands De Lattre Ste Marie

C. GOURC, classe des moyens De Lattre Ste Marie

M-L GERARD, classe des moyens/grands J. MACE Ste Marie

Mr J-C. GALMICHE, instituteur CLAD Ste Marie

La réalisation de ce projet ambitieux s'est avéré possible grâce à la collaboration pédagogique et financière de l'Education Nationale et à l'appui financier de différents partenaires du secteur public et privé.

Commission Rythme de Vie

La commission a élaboré une enquête diffusée auprès des élèves du primaire et secondaire, parents, instituteurs et professeurs.

Celle-ci a permis de déterminer une demande en matière de rythme de vie des enfants. Ainsi les horaires ont été réaménagés à l'école de Lièpvre et des ateliers sportifs et socio culturels sont proposés de 15 H à 16 H.

L'école est ouverte ensuite jusqu'à 17 H pour les enfants désireux de participer au programme d'activités élaboré pour eux par les instituteurs, parents, associations de la vallée. Financièrement, le projet est soutenu par la ville de Lièpvre, Jeunesse et Sports et l'Education Nationale.

A Ste Marie aux Mines des projets d'école déposés par les équipes d'instituteurs ne sont pas encore appliqués pour le moment. En janvier peut-être, nous attendons le feu vert des autorités départementales de l'Education Nationale. Affaire à suivre....

Responsable de la commission
Nadine ORNIER

INFORMATIONS DIVERSES

- NOUVEAUTES DANS LES TRANSPORTS EN COMMUN DANS LA VALLEE :

Dans le cadre des transports, assurés par la SNCF entre St Dié et Sélestat de nouveaux cars de grand confort seront mis en place en 1991.

Cette amélioration a pu être réalisée grâce à une excellente concertation entre la Région Alsace et la SNCF.

Il est rappelé à tous les utilisateurs des bus dans la Vallée (y compris scolaires) qu'il existe une commission des transports au niveau de la Vallée. Le Maire en fait partie.

Les anomalies ou les difficultés constatées sont à signaler à la Mairie. Dans ce cas il faut préciser clairement l'heure, le lieu et le numéro de ligne où l'anomalie a été constatée.

Il est rappelé aussi qu'un ramassage régulier est organisé dans la Vallée pour les salariés de SONY. Le déplacement ne pose donc aucun problème.

- GARDERIE D'ENFANTS :

Il arrive souvent que des parents qui travaillent tous les deux aient des problèmes pour faire garder leurs enfants. Ils ne trouvent personne alors que d'autres recherchent des enfants à garder.

Si vous faites partie de l'une ou l'autre catégorie, faites-vous connaître à la Mairie, nous vous mettrons en contact.

- CANTINE SCOLAIRE :

La Commune envisage, si cela s'avérait nécessaire, de créer une cantine scolaire.

Cette cantine consisterait bien sûr à assurer le repas de midi et la garde des enfants entre 11h30 et 13h30.

Les parents des enfants actuellement scolarisés à Rombach ont été avisés de l'opération.

Les personnes, intéressées par cette cantine, et qui n'auraient pas été contactées par les directrices d'école, peuvent encore se faire connaître à la Mairie.

Si le nombre d'enfants s'avère être suffisant, la municipalité pourrait envisager la création de cette cantine pour la rentrée de septembre 1991.

- SUBVENTIONS POUR LE RAVALEMENT DES FAÇADES :

Il est rappelé que la Commune avait décidé en 1989 d'apporter une aide sous forme de subvention à ceux qui effectueraient un ravalement de leur façade.

Les modalités d'attribution ont été fixées en Conseil Municipal et diffusées dans le bulletin municipal n°7 page 3, à savoir :

* Pour ceux qui utiliseront les services d'un entrepreneur, le taux de subvention est fixé à 10% du montant des travaux, ceux-ci étant plafonnés à 15.000 F.

Pour ceux qui le feront eux-mêmes, le taux de subvention est fixé à 20% du montant des fournitures, ce montant étant plafonné à 5.000 F.

Cette aide fait partie des mesures d'accompagnement de l'OPAH. Cette opération se terminant le 31/12/1991, la subvention ne sera plus attribuée pour les travaux de ravalement effectués après le 31/12/1991.

Si vous voulez bénéficier de cette subvention 1991 : profitez-en !

- RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES :

A compter du 15 janvier 1991, la collecte des ordures ménagères se fera le mardi et vendredi au lieu du lundi et jeudi.

Les dates de ramassage des ordures encombrantes pour 1991 sont fixées au :

- 15 janvier
- 16 avril
- 16 juillet
- 15 octobre

- VENTE DE BOIS DE CHAUFFAGE :

Toutes personnes désireuses d'acheter du bois de chauffage peuvent, dès à présent, passer leur commande à la Mairie.

- CORRESPONDANT LOCAL DES IMPOTS :

Suite à la fermeture de la Recette Locale de Sainte Marie aux Mines, la direction des impôts a mis en place un correspondant à compter du 15 décembre 1990, à savoir :

* Madame Christian GOLFETTO
Tabac GOLFETTO
43, rue du Général Bourgeois
68160 STE MARIE AUX MINES
TÉL. : 89 58 66 80

Le correspondant local des impôts aura les mêmes attributions que le receveur local en matière de contributions indirectes (notamment pour les bouilleurs de cru), vente de vignettes-auto au mois de novembre, de timbres fiscaux et de timbres-amendes.

Dès lors, les usagers continueront à trouver sur place une partie importante des services auxquels ils sont habitués tout en bénéficiant d'heures et de jours d'ouverture plus nombreux.

Les autres formalités, plus limitées dans le temps, (comme le paiement du droit de bail) pourront être effectuées par correspondance auprès de la recette principale de RIBEAUVILLE.

Ainsi, l'installation d'un correspondant local des impôts à SAINTE-MARIE-AUX-MINES est de nature à maintenir, certes sous une forme un peu différente mais dans des conditions d'ouverture au public assurément plus favorables, une présence administrative significative au niveau local.

NAISSANCES :

Le 30 juillet 1990 est née à Sélestat Samantha Rose GARCIA, fille de José GARCIA et de Rose Marie BRUDER.

Le 12 août 1990 est né à Sélestat Pierre-Jean André Léon NEUMANN, fils de Patrick NEUMANN et de Lysiane CONREAUX.

Le 20 octobre 1990 est né à Sélestat Emile Jacques WEISS, fils de Jacques WEISS et de Sylvie HUCHELMANN.

Le 22 octobre 1990 est né à Sélestat Luca BERTANELLI, fils de Robert BERTANELLI et de Orietta MONTICONE.

Le 26 décembre 1990 est né à Sélestat Matthieu CHAPPUIS, fils de Alain CHAPPUIS et de Fabienne RAGASSE.

MARIAGES :

Le 25 août 1990 : Daniel MOEMERSHEIM
et
Chantal Martine Yvonne FELIX

Le 25 août 1990 : Christian Raymond HESTIN
et
Pascale Michèle Aïcha BRUCHON

.....

NOS PEINES

- Le 23 juillet 1990 est décédé à Sélestat Mr Jean Camille TOURNEUR, né le 01 septembre 1905 à Rombach-le-Franc.

- Le 29 août 1990 est décédé à Strasbourg Mr André BUCHHOLZ, né le 25 juin 1922 à Rombach-le-Franc.

- Le 08 octobre 1990 est décédé à Sélestat Mr Henri KELLER, né le 11 février 1918 à Rombach-le-Franc.

- Le 25 novembre 1990 est décédé à Ste Marie-aux-Mines Mr Robert Louis HERRBACH né le 06 mai 1921 à Rombach-le-Franc.

- Le 31 décembre 1990 est décédée à Sélestat Mme Marie Marcelline VILLEMEN épouse SCHNEIDER, née le 15 novembre 1910 à Rombach-le-Franc.